

Perspectives d'autochtonisation chez les francophones : Préparer un avenir commun dans l'Ouest canadien

Mise en contexte

La réconciliation est un thème central aux projets du Centre canadien de recherche sur les francophonies en milieu minoritaire (CRFM) de La Cité universitaire francophone à l'Université de Regina depuis 2016-2017. De janvier à décembre 2017, le CRFM a d'ailleurs fait un inventaire de la recherche qui a eu lieu en français sur les thèmes de la réconciliation, de l'autochtonisation et de la décolonisation. Ces trois idées sont au centre du renouvellement des relations entre peuple autochtones et non-autochtones. Un rapport de recherche intitulé « Réconcilier, autochtoniser et décoloniser : Comprendre les perspectives et tisser des relations » en a résulté qui offre un panorama des positions développées en français sur ces idées et explique les différentes approches suggérées pour les mettre en pratique.

Afin de poursuivre la réflexion sur le sujet, le colloque « Perspectives d'autochtonisation chez les francophones: Préparer un avenir commun dans l'Ouest canadien » s'est déroulé du 8 au 10 mars 2018 à La Cité universitaire francophone et à la First Nations University of Canada. L'événement a rassemblé des chercheurs, des représentants communautaires ainsi que des membres de communautés autochtones qui ont réfléchi ensemble aux manières dont les perspectives autochtones peuvent être mieux intégrées au sein des institutions francophones en milieu minoritaire et aux stratégies qui pourraient être adoptées afin de développer des relations davantage harmonieuses avec les personnes et les communautés autochtones.

État des lieux au niveau conceptuel

Dès les premiers échanges, le terme « autochtonisation » a subi une mise en examen quant à sa pertinence. Ne serait-il pas plus approprié d'utiliser le mot « indigénisation » ? Les échanges n'ont pas permis de se positionner sur le terme le plus approprié. Quoi qu'il en soit, cette prise de position doit être en accord avec la définition que les chercheurs donnent à ce terme.

Une définition répandue consiste à voir l'autochtonisation comme un processus qui met en place des structures institutionnelles qui permettent aux perspectives autochtones de se déployer. Concrètement, l'autochtonisation implique de donner une voix (ou des voix) aux membres de communautés autochtones dans l'espace institutionnel, mais également de conscientiser les membres des autres communautés à la réalité autochtone.

Le problème qui se pose avec cette définition réside dans le fait qu'elle suggère que le processus d'autochtonisation survient sans qu'un dialogue n'ait été mis en place au préalable avec les communautés autochtones. Or, pour qu'une réelle autochtonisation ait lieu, il est impératif de demander quels sont les buts poursuivis par les communautés autochtones dans le cadre de ce processus. Comment désirent-ils que cette autochtonisation se

matérialise ? De plus, il ne faut pas occulter le fait que la volonté d'autochtoniser s'opère dans un espace institutionnel qui incarne le colonialisme. En ce sens, l'autochtonisation ne peut pas se déployer en fonction de balises déterminées uniquement par les non-autochtones.

Le fait que les communautés francophones à l'extérieur du Québec soient en situation minoritaire complexifie davantage la réflexion. En effet, que signifie l'autochtonisation pour un milieu minoritaire francophone qui doit lui-même composer avec les effets du colonialisme tout en parlant une langue qui incarne le colonialisme ? Avant d'ouvrir (ou de poursuivre) le dialogue avec les communautés autochtones et d'entamer (ou de poursuivre) le processus d'autochtonisation, il pourrait être avantageux pour les communautés francophones de se pencher sur cette question afin de faciliter leur démarche.

Les pratiques en place

Dans le cadre du colloque, les chercheurs, les représentants communautaires ainsi que les membres des communautés autochtones ont discuté des pratiques en place dans leur milieu respectif. Afin de bien cerner la spécificité de chaque milieu, il convient d'aborder les pratiques exemplaires dans le milieu scolaire (formation des maîtres et initiatives mises en place dans les écoles), universitaire et communautaire.

» Le milieu scolaire

La programmation du colloque a permis de faire un survol des pratiques mises en place dans trois provinces de l'Ouest, soit la Colombie-Britannique, la Saskatchewan et le Manitoba.

La Colombie-Britannique

En ce qui concerne la Colombie-Britannique, cette province a opéré des changements dans la formation des maîtres ainsi que le programme d'études des élèves. D'une part, depuis septembre 2012, la Colombie-Britannique a intégré un cours obligatoire sur les perspectives autochtones dans la formation initiale. D'autre part, le contenu autochtone est intégré dans toutes les matières du curriculum des élèves de la maternelle à la 9^e année. Bien que cette initiative permette de mettre de l'avant un enseignement davantage inclusif, il n'en demeure pas moins que plusieurs défis se posent.

En effet, il faut savoir que le programme de toutes les matières ont changé en même temps. Par conséquent, plusieurs enseignants se sentent tout simplement débordés par l'ajout du contenu autochtone dans le cursus. Dans le même ordre d'idées, plusieurs stagiaires, enseignants et parents ne comprennent pas la pertinence d'inclure les perspectives autochtones dans le programme d'études, ne considèrent pas disposer des connaissances nécessaires pour enseigner ce contenu ou se questionnent quant à leur légitimité d'enseigner un tel contenu. Le cas de la Colombie-Britannique démontre clairement que, même si les instances décisionnelles décident d'opérer un changement en termes de contenu autochtone dans le cursus scolaire, un tel changement peut seulement s'implanter sur le terrain à partir du moment où les acteurs se sentent outillés et que les conditions gagnantes sont réunies pour opérer le changement.

La Saskatchewan

En ce qui concerne la Saskatchewan, le programme d'études des écoles primaires et secondaires a intégré les perspectives autochtones, métis et inuites dès 1994. À partir de 2007, l'enseignement des traités au niveau du curriculum est devenu obligatoire. Évidemment, ce curriculum affecte la formation initiale : le BAC en éducation française de l'Université de Regina est tenu d'intégrer le contenu autochtone dans son cursus. D'ailleurs, en plus d'intégrer ce contenu dans tous les cours de « fondements », les étudiants doivent suivre un cours obligatoire sur les études autochtones.

Malgré tout, lorsque vient le moment de passer de la théorie à la pratique – c'est-à-dire de transposer les connaissances acquises sur les perspectives autochtones en salle de classe, les enseignants doivent être conscients qu'ils s'engagent dans un processus d'apprentissage indéfini. En effet, enseigner les perspectives autochtones et l'histoire des traités à ses élèves ne signifient pas nécessairement que ces derniers comprennent la portée des enseignements et ce, tout particulièrement lorsqu'il s'agit des élèves en classe d'immersion.

Dans le but de donner la possibilité aux jeunes de comprendre pleinement les enseignements associés aux traités, un duo d'enseignantes ont mis en place un projet novateur qui consiste à mettre en relation les élèves d'une école non-autochtone avec les élèves d'une école autochtone. Afin d'être appuyées dans leur démarche, elles ont travaillé en collaboration avec des aînés, ont invité des intervenants clés à prendre part à leurs cours, ont misé sur le dialogue et ont établi une relation étroite avec un porteur de la connaissance qui les a accompagnées au fil de leur projet. Suite à cette préparation en salle de classe, les jeunes ont été invités à mettre en application leurs connaissances dans un contexte communautaire. Une manifestation tangible de cette mise en application fut la tenue d'une conférence jeunesse de deux jours qui réunissait quatre écoles. Les élèves ont eu la possibilité d'assister à des ateliers sur les femmes autochtones disparues et les autochtones dans les médias tout en reconstituant une pièce de théâtre sur comment les traités ont été négociés. À leur retour en classe, les élèves ont été invités à réfléchir aux défis et aux enjeux qui se posent à leur génération.

Le Manitoba

Afin de répondre aux exigences du Ministère de l'éducation du Manitoba qui a introduit l'obligation d'enseigner du contenu autochtone dans le cursus des élèves du primaire et du secondaire, l'Université de Saint-Boniface offre le cours « Perspectives autochtones en milieu scolaire » dans son programme de baccalauréat en éducation. À partir du moment où on se questionne quant à la façon d'intégrer adéquatement les perspectives autochtones dans le milieu scolaire, l'enseignement de ce cours présente un défi de taille. Toutefois, un moyen efficace pour surmonter ce défi consiste à accepter le fait que la plupart des enseignants ne sont pas autochtones : il est par la suite beaucoup plus facile d'intégrer une voix authentique dans un cours.

Pour ce faire, plusieurs critères doivent être respectés. Tout d'abord, il est impératif de bien enseigner les événements historiques clés qui permettent de comprendre les situations actuelles. Une fois que la « base » est consolidée, une pédagogie participative, expérientielle et qui axe sur les forces doit être mise de l'avant. Par exemple, favoriser les visites d'invités autochtones et encourager les étudiants à visiter les communautés autochtones sont des initiatives très efficaces pour miser sur la participation et l'expérientielle. En côtoyant de telles initiatives dans le cadre de leur formation initiale, les étudiants sont plus enclins à mettre en place des projets novateurs comme la conférence jeunesse initiée par le duo d'enseignantes de la Saskatchewan.

Peu importe les stratégies employées pour mettre de l'avant un curriculum davantage inclusif, il faut insister sur le fait que l'intégration des perspectives autochtones dans le curriculum doit se faire en prenant en considération la perspective minoritaire francophone en termes d'identité, de langue et de culture.

» Le milieu universitaire

Au même titre que le milieu scolaire, le milieu universitaire cherche aussi à mettre en place des pratiques exemplaires dans le domaine des études autochtones afin de favoriser l'avènement d'un environnement davantage inclusif. Le colloque a permis de se familiariser avec un projet de recherche et une expérience de formation en ligne qui cherchent à changer la perception à l'égard des communautés autochtones.

L'Université de Saint-Boniface a initié un projet de recherche sur l'évolution des représentations autochtones dans les manuels scolaires utilisés au Manitoba français. Le corpus, qui se compose de plus de 4000 manuels, cherche à débusquer les stéréotypes dans le but ultime de changer les façons d'enseigner. Une analyse préliminaire des livres d'histoire révèle que les autochtones sont généralement ignorés ou méprisés jusqu'à la fin des années 1970. En ce qui concerne les Inuits, ils sont peu représentés dans les manuels scolaires jusqu'à tout récemment. Quant aux Métis, l'accent est mis sur les deux mouvements de résistance et la figure de Louis Riel. Depuis 2008, un effort est fait pour rectifier la situation et offrir des outils adéquats aux enseignants. Par exemple, les nouvelles ressources mettent l'accent sur des aspects de l'histoire qui n'étaient pas abordés avant dans les anciens manuels tels que les traités, les injustices auxquelles sont confrontés les autochtones, les pensionnats, etc. En effet, les mentalités peuvent seulement évoluer à partir du moment où les élèves sont exposés à des représentations exemptes de préjugés qui mettent de l'avant la richesse des perspectives autochtones.

Dans le même ordre d'idées, avec son « Massive Online Course » sur les peuples autochtones, la faculté des études autochtones de l'Université de l'Alberta a su opérationnaliser le savoir autochtone d'une façon efficace. Pour ce faire, la faculté a décidé de miser sur un cours thématique et non chronologique qui s'appuie sur une narration expérientielle mettant l'accent sur le vécu autochtone et les modes de pensée autochtones. Plus spécifiquement, ce cours met à l'honneur les différents peuples autochtones, les connaissances écologiques traditionnelles et le savoir des aînés. En changeant le discours qui est habituellement tenu sur les peuples autochtones, ce cours permet de revaloriser le savoir autochtone et, par extension, contribue à changer les mentalités.

» Le milieu communautaire

Les expériences partagées par les intervenants communautaires ont révélé qu'il est indispensable de délaisser notre perspective occidentale afin d'établir des relations constructives avec les communautés autochtones.

En effet, une des intervenantes a mentionné que les non-autochtones doivent constamment se rappeler qu'ils n'ont aucune connaissance de la réalité quotidienne des autochtones et de leurs perspectives quand ils entrent en relation avec ce groupe. En faisant preuve d'une telle humilité, il est plus facile d'établir une collaboration fructueuse. Contrairement à ses expériences avec des groupes non autochtones, le respect ne peut être accordé par les autochtones du fait de l'expérience professionnelle, d'une expertise quelconque ou de connaissances techniques, mais plutôt par notre capacité à faire preuve d'ouverture face à leur réalité et à écouter leur point de vue.

Un autre intervenant a révélé les leçons apprises par son organisme qui désirait intégrer l'histoire et les perspectives autochtones dans sa programmation. Tout d'abord, la première leçon apprise par le personnel de cet organisme concerne l'importance de se familiariser avec l'histoire des communautés autochtones, mais, plus particulièrement dans le cas présent, redécouvrir l'histoire des premiers francophones de la région qui s'entrecroisent avec l'histoire des Métis. Avant de proposer une programmation inclusive, il faut comprendre les ramifications de l'histoire enseignée.

Dans le même ordre d'idées, l'organisme en question a voulu consulter des aînés et des personnes clés autochtones afin de bénéficier de leurs conseils. Or, il faut accepter le fait que l'établissement de relations harmonieuses avec les autochtones ne s'inscrit pas nécessairement dans nos paramètres de temps occidentaux. De plus, au même titre que la notion de temps, l'établissement de relations avec les autochtones ne répond pas à l'impératif de « fonction ». En d'autres termes, seule la personne importe et non le poste qu'elle occupe. Le troisième apprentissage de cet organisme concerne la nécessité de faire preuve de doigté lorsque vient le moment de parler de l'histoire autochtone (ou des histoires autochtones) étant donné qu'il ne s'agit pas de notre histoire.

Voies esquissées pour l'avenir

Les interventions qui ont pris place dans le colloque ont permis de constater que des pratiques exemplaires ont déjà été mis en place afin de favoriser le déploiement d'un environnement de travail davantage inclusif. Toutefois, beaucoup de travail reste encore à accomplir pour permettre une réelle autochtonisation et ce, tant en ce qui concerne le milieu scolaire, universitaire et communautaire.

» Le milieu scolaire

Les intervenants du milieu scolaire ont soulevé plusieurs points qui sont dignes d'intérêt pour l'avenir tel que l'importance pour les ministères de l'éducation des provinces de l'Ouest d'allouer davantage de temps aux enseignants pour leur développement professionnel sur une base continue. Beaucoup de professeurs du primaire et du secondaire admettent manquer de connaissance sur l'histoire et l'impact des politiques provinciales et fédérales envers les autochtones par exemple. Ce manque de connaissances est d'autant plus criant chez les enseignants qui sont originaires d'autres pays. Afin d'enseigner adéquatement l'histoire des autochtones, les professeurs constituent l'épine dorsale de cette stratégie et, en ce sens, ils devraient disposer d'occasions pendant l'année scolaire pour peaufiner leur savoir. Il est impératif que ce développement professionnel s'accompagne de discussions sur les privilèges accordés aux « blancs », la question de la légitimité des professeurs non-autochtones d'enseigner l'histoire des autochtones et sur la pertinence d'aborder ce sujet en salle de classe.

En plus de miser sur la formation continue des enseignants, plusieurs intervenants ont insisté sur la nécessité de développer davantage de ressources pédagogiques en français portant sur l'histoire et les perspectives autochtones pour les provinces de l'Ouest. En effet, en ce moment, plusieurs ressources en anglais sont disponibles. Les quelques ressources disponibles en français sont soit datées et/ou stéréotypées. Afin de proposer une pédagogie qui répond aux besoins du milieu minoritaire francophone, il est impératif de développer des ressources en français qui incorporent les perspectives contemporaines sur l'histoire autochtone. Dans l'optique de mieux outiller les enseignants, certains intervenants ont également souligné l'importance de faire une liste des ressources disponibles

(en français et en anglais) sur la didactique et les études autochtones. En disposant d'outils qui abordent les différentes stratégies pour enseigner le contenu autochtone, les enseignants se familiariseraient notamment avec l'idée comme quoi il pourrait être bénéfique d'intégrer les voix des élèves autochtones, des élèves nouvellement arrivés et des élèves non-autochtones dans leur enseignement.

En outre, il a été question de l'importance de mettre en place les conditions gagnantes pour procéder à un changement de paradigme. Lorsqu'il est question d'intégration de contenu autochtone, plusieurs pourraient croire qu'il convient de maintenir l'approche qui consiste à « apprendre à propos de ». Or, afin de faciliter l'enseignement du contenu autochtone, il est préférable de miser sur l'approche « apprendre de ». Pour ce faire, il est impératif de faire appel aux autochtones de manière à être orienté adéquatement dans notre démarche d'enseignement. D'ailleurs, certains enseignants et/ou ministères de l'éducation ont déjà commencé à mettre sur pied des comités consultatifs composés en partie de représentants autochtones afin de faciliter le processus d'autochtonisation. En plus de changer notre approche, une réelle décolonisation de l'éducation passe par une reconnaissance des différents types de savoir, reconnaissance qui mènerait à un biculturalisme des savoirs. Par exemple, alors que le savoir occidental distingue les arbres en deux catégories, soit les feuillus et les conifères, le savoir autochtone procède à une catégorisation en fonction de l'utilisation de ces végétaux et du moment dans l'année où les communautés autochtones en font usage.

» Le milieu universitaire

À la lumière des discussions qui ont pris place dans le cadre du colloque, il est difficile de déterminer si une autochtonisation des universités est possible. Quoi qu'il en soit, des changements en profondeur doivent être opérés en faveur des autochtones. En termes de « changements en profondeur », il ne faut pas croire que l'introduction d'un cours obligatoire sur les études autochtones soit suffisant ou nécessairement nouveau. Une critique qui a été partagée est qu'une telle initiative vise seulement à se donner bonne conscience au lieu de fournir les connaissances nécessaires aux étudiants sur les perspectives autochtones.

Afin de permettre une réelle autochtonisation des universités, c'est-à-dire permettre une réelle décolonisation du milieu universitaire, quelques critères doivent être respectés aux dires des intervenants. Tout d'abord, il est nécessaire de savoir justifier clairement notre plan d'action face aux représentants de la communauté universitaire et du grand public. En effet, il faut être en mesure de défendre le fait que notre but ne consiste pas seulement à aborder les perspectives autochtones dans les salles de cours, mais également à enseigner les conséquences du colonialisme afin de remettre en question nos privilèges, nos préjugés pour permettre l'avènement d'une société plus juste, plus inclusive. Dans le même ordre d'idées, l'autochtonisation des universités ne peut se faire qu'à la condition que des universitaires autochtones accèdent à des postes permanents et disposent des ressources nécessaires pour déployer leurs talents. De cette façon, non seulement le savoir, le savoir-faire et les perspectives autochtones prendraient véritablement leur place dans l'institution, mais les conditions seraient réunies pour réellement permettre la mise en place d'un dialogue entre les universitaires et les étudiants autochtones et les non-autochtones. Il est également essentiel que les programmes d'études autochtones soient appuyés adéquatement et que leur offre de cours réponde autant aux besoins des étudiants autochtones que non-autochtones.

Dans le processus menant à l'autochtonisation des universités, il faut également s'assurer que l'autochtonisation et la réconciliation ne servent pas seulement les intérêts d'universitaires et de gestionnaires avides de faire avancer leur carrière, laquelle s'insère dans un système qui doit être transformé. Pour ce faire, il faut s'assurer d'impliquer les autochtones dans la discussion à toutes les étapes du processus de réconciliation. Ainsi, la discussion pourra avoir du sens pour eux et permettra de développer des relations mutuellement respectueuses. Ultimement, le dialogue se révélera propice pour bâtir un avenir commun où les autochtones et les non-autochtones décideront de travailler sur des projets communs en fonction de balises qui respectent l'essence même et les aspirations de chaque groupe.

» Le milieu communautaire

Au-delà des voies esquissées par le milieu scolaire et universitaire, il faut savoir que les acteurs du milieu communautaire ne sont pas en reste. Afin d'amorcer une réelle autochtonisation, il est impératif pour les acteurs communautaires de s'ouvrir à la réalité autochtone, à l'idée des identités multiples. Par exemple, il est possible pour une même personne d'être francophone, métisse et autochtone. Or, cette multiplicité identitaire en fait toujours sourciller plus d'un.

Dans le même ordre d'idées, les communautés francophones doivent cesser d'avoir peur d'aborder les vraies questions, d'adopter une attitude ambivalente. En effet, elles se disent prêtes à parler de réconciliation, mais, d'un autre côté, elles hésitent ou manifestent un certain inconfort lorsque vient le temps d'aborder des sujets en lien avec les communautés autochtones. Si les communautés francophones et autochtones désirent avancer ensemble, il est nécessaire de reconnaître nos similarités et de mettre en place un dialogue bidirectionnel. Au lieu de toujours demander à son interlocuteur autochtone de parler de sa réalité, les représentants des communautés francophones doivent être en mesure de déterminer ce qu'ils désirent retirer de ce processus de réconciliation, ce qu'ils désirent apprendre, etc. Un échange constructif peut seulement avoir lieu à partir du moment où les deux parties expriment clairement leurs attentes.

Le mot de la fin

À la lumière des interventions qui se sont déroulées dans le cadre du colloque « Perspectives d'autochtonisation chez les francophones : Préparer un avenir commun dans l'Ouest canadien », force est de constater que les milieux scolaire, universitaire et scolaire ont tous amorcé une réflexion sur l'autochtonisation.

Chacun des milieux a même déjà mis en place des pratiques visant à autochtoniser, ou à tout le moins, à conscientiser leur clientèle cible aux perspectives autochtones. Ces pratiques se heurtent souvent à plusieurs défis d'ordre épistémologique, didactique, voire même organisationnel.

Afin de permettre la mise en place d'un environnement scolaire, universitaire ou communautaire davantage inclusif, plusieurs recommandations ont été esquissées par les intervenants rassemblés à cet événement.

Au-delà d'une autochtonisation de nos milieux respectifs, il faut garder en tête que les acteurs non-autochtones doivent être également ouverts à l'idée de soutenir le mouvement d'auto-détermination des autochtones. Pour ce faire, les intervenants des milieux scolaire et universitaire se retrouvent dans une place de choix pour préparer les prochaines générations à adhérer à ce mouvement.